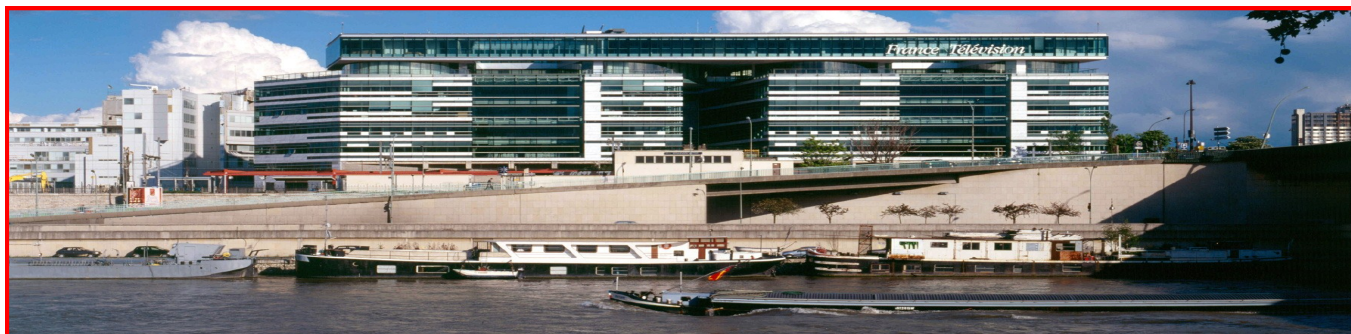




COMPTE RENDU CE SIEGE DU 6 JUILLET 2016



francetélévisions

En marge de l'ordre du jour, la direction a accepté la demande des élus du CE siège, de mettre à l'ordre du jour du CE de septembre, un point d'information relatif à la politique de France Télévisions en matière de bureaux de l'info à l'étranger, en particulier en Afrique.

À la question des élus relative à la situation très dégradée des correspondants régionaux, la Direction a répondu avoir pris en compte cette problématique et que des réunions étaient programmées, avant l'été, pour la mise à plat de l'ensemble des problèmes.

Il en va de même pour les chefs monteurs suite au protocole de sortie de grève de juin dernier (Télématin, organisation du service à France 3, mode de fabrication des éditions...).

Ces réunions seront animées par Hervé Brusini ou Alexandre Kara. Des prises de décisions auront lieu avant la fin de l'été.

1. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS « INFO2015 » PHASE 2 CONCERNANT LES SERVICES POLITIQUE, INFOGRAPHIE, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, ASSISTANTE DES SERVICES POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE, MÉDIATHÈQUE.

Calendrier des consultations

Discussion autour du report du délai préfix pour la procédure d'information / consultation d'info 2015.

Les nouvelles modalités de la Loi Rebsamen prévoient des délais fixes (de 3 à 4 mois maximum) pour l'examen de tous les projets faisant l'objet d'une procédure d'information / consultation devant les instances. Ces délais courent à partir de la communication des documents en CCE ou en CE.

Un accord est mis à la signature des organisations syndicales pour reporter ce délai préfix.

Suite du point 1.

Le calendrier, en cas de non-report, se déroulerait ainsi :

- ◆ CHSCT : le 22/08/2016 avec la remise du rapport de l'expert.
- ◆ CE : le 29/08/2016
- ◆ CCE : le 06/09/2016

Les élus ont voté à l'unanimité le report du CE du mois d'août au 6 septembre en cas de signature de l'accord présenté par la Direction.

Info 2015 et charte éditoriale ou cahier des charges des éditions

La direction, après remontées d'informations des Chefs de services, de Journalistes et des SDJ de France 2 et de France 3, a élaboré une charte des éditions, mise à la disposition de tous. Ces chartes sont évolutives.

Les élus FO ont contesté et l'absence de Journalistes élus ou appartenant à des organisations syndicales, car le lien est fort entre axe éditorial et organisation des process de fabrication des éditions ; Fo demande l'association des organisations syndicales au travail sur la charte éditoriale, comme elles le sont au sein de la commission de déontologie.

Info 2015 et bureaux nomades au sein d'open space

Le rapprochement des services politiques engendrera une nouvelle organisation spatiale à venir après une période transitoire d'un an. Il n'est pas envisagé de bureaux nomades.

Info 2015 et planification

De nombreux problèmes sont remontés sur la modification des plannings engendrés par l'évolution des organisations de travail .

Contradiction entre la volonté de la Direction de procéder à une planification de 35H sur 5 jours et la réalité qui peut correspondre à une planification de 35H sur 4 jours. Dans ce cas-là, le 5ème jour ne doit ni être une RTT pour les salariés en forfait jour ni être intitulé « jour non travaillé ».

Les temps de pause ne doivent pas être la variable d'ajustement de la durée hebdomadaire du travail.

En cas de modulation, respect de l'Accord collectif sur le nombre de semaines concernées (8 et non 7 comme dans le projet). D'autre part, l'Accord Collectif ne prévoit pas d'extension de ce mode d'organisation à d'autres collaborateurs.

En cas de modification de la planification, quid du maintien de la rémunération ou de compensation ?

Des engagements pris par les opérationnels ne sont pas suivis d'effet au niveau des RH ou de la paye.

Info 2015 et organisation spatiale

Assistants de rédaction : elles sont en attente d'un retour de la direction quant à leurs demandes , au-delà de la problématique des effectifs et de la planification. Ne pas travailler en open-spaces. Les process et procédures doivent être définis.

Suite du point 1.

Assistants de production : aucun poste de travail n'est prévu pour eux auprès du service politique.

De plus la «salle des Off» n'est incontestablement pas adaptée actuellement aux besoins (trop petite, manque au moins 2 postes de travail, aucune isolation phonique). Fo demande à ce qu'une solution soit envisagée très rapidement (changement de lieu)

La direction répond qu'elle enverraun ergonomiste !

2. APPROBATION DES PV DES 1ER, 23 ET 24 MARS , 6, 11 ET 18 AVRIL 2016.

Vote : Les PV ont été approuvés par 3 abstentions et 13 voix pour.

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU CDE

Calendrier des consultations

Pour les mêmes raisons (gel du mois d'août et remise de rapport de l'expert), la direction soumet à la signature des organisations syndicales représentatives, un accord permettant de proroger le délai préfixe de la procédure d'information consultation.

Les élus ont voté le principe de repousser le CE du 06/09/2016 au 20/09/2016 à l'unanimité, en cas de signature.

CDE et tests

1ère semaine de juillet, des tests de « bout en bout » ont été réalisés sur l'ensemble de la chaîne de diffusion. Il existe encore des bugs et des lenteurs préjudiciables au bon fonctionnement du système (Oscar).

La Direction affirme que la mise à l'antenne de la nouvelle régie finale ne se fera qu'en sécurisant au maximum la prise d'antenne. Celle-ci sera repoussée si des points majeurs étaient constatés. Dans le même temps, elle reconnaît qu'une prise en main de ce nouveau système est complexe et «qu'on apprend aussi en marchant». FO a demandé une grande vigilance à la direction pour ne pas incriminer les salariés en cas de dysfonctionnements lors de la mise à l'antenne comme cela a pu être le cas dans le passé.

CDE et mode secours

Malakoff n'est pas le secours du CDE. Il avait été envisagé de faire appel aux techniciens de Malakoff en renfort, mais l'a mise en place d'une nouvelle régie à Malakoff occupe toutes les forces vives.

Les médias acquis sur le site de MFTV sont automatiquement enregistrés sur l'autre site à Varet. Les tests ont donné des résultats satisfaisants.

Le CDE à MFTV travaille pour 2 chaînes France 2 et France 4 et on peut basculer de l'une sur l'autre en cas de nécessité.

Suite du point 3.

En cas de problème majeur de diffusion, une société extérieure pouvait sauver l'antenne en diffusant quelque chose, mais absolument pas dans les mêmes conditions (ni les mêmes contenus ni les mêmes habillages).

CDE et organisation actuelle

Aucune modification de l'organigramme actuel.

CDE et gestionnaires de médias

Les bibliothécaires (G3) sont devenus « gestionnaires de médias (G4) afin d'anticiper l'évolution de leur métier il y a 3 ans. La croissance de leur activité n'avait pas suivie.

La Direction confirme qu'il n'y aura pas de repositionnement de ces métiers avec le déploiement du CDE.

4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET SON ANNEXE LA CHARTE INFORMATIQUE.

Point reporté à une séance ultérieure.

5. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE FTVEN.

En 2011, FTVEN avait pour objectif de proposer une offre permettant d'introduire France Télévisions sur des supports et des contenus méconnus du groupe, afin de positionner France Télévisions sur la carte du numérique en France.

Aujourd'hui, le positionnement de FTVEN en interne évolue.

Cela passe par un rapprochement des antennes, des programmes et de l'identité des chaînes avec le numérique, par la dissémination des savoir-faire numériques et par un accompagnement plus important des antennes.

Organisation actuelle

Les activités sont actuellement centrées autour de la direction de FTVEN, du secrétariat général et de 4 Directions opérationnelles :

- ◆ La Direction des contenus et services numériques,
- ◆ La Direction du développement et de la télévision connectée,
- ◆ La Direction du marketing digital,
- ◆ La Direction technique.

FTVEN se compose de 148 postes .

Suite du point 5.

Organisation cible

Création de 2 directions :

- ◆ Direction de l'Innovation et de la Prospective
- ◆ Direction des Partenariats et Plateformes

Evolution de la Direction des contenus et services qui devient une Direction adjointe (pour épauler le Directeur du Numérique dans le suivi transverse des projets).

Meilleure lisibilité de 4 autres Directions illustrant chacune un pilier de la stratégie :

- ◆ Une Direction Vidéo pour gérer la plateforme vidéo annoncée par la présidence
- ◆ Une Direction Jeunesse
- ◆ Une Direction rassemblant les offres et services traitant de l'actualité au sens large Information, Sport, Culture et coordination des sites et services régionaux et ultramarins ;
- ◆ Une Direction Numérique Antennes et Programmes.

Les questions des élus FO ont tourné autour des axes suivants :

Quid du recouvrement des périmètres ?

Entre FTVEN / FTD / FTP / Direction de la Communication / unités numériques ? Quelle stratégie globale au niveau du groupe France Télévisions ? Politique de partenariats ?

Le DATA dans le domaine numérique, c'est quoi aujourd'hui ? Si les contenus appartiennent à France Télévisions, les données recueillies, pour mieux connaître le public, à partir des plateformes telles Facebook, appartiennent aux Américains et sont utilisées.

Une nouvelle plateforme QWANT, développée par des Français offre une alternative à cela. FTVEN a-t-elle une stratégie dans ce domaine ?

Les partenariats avec Facebook, Netflix, relèvent-ils du domaine de FTVEN ?

TV connectée, projet de développement aujourd'hui arrêté à FTVEN va connaître un regain d'intérêt dans un avenir très proche. Il faut être prêt en termes de contenus...

À la question d'un élu, la direction confirme que les 150 postes de CDI (148 + 2 collaborateurs arrivés pour les Nouvelle écritures) ne constituent que 50% des effectifs en ce qui concerne la masse salariale de FTVEN. En Effet 150 prestataires travaillent aujourd'hui à FTVEN. Cela correspond à des profils qui n'existent pas à France Télévisions (informatique) mais la Direction convient qu'il ne s'agit pas d'une situation satisfaisante.

6. INFORMATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE DE FRANCE 4.

Point reporté à une séance ultérieure.



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

**Prochain CE Siège:
Prévue le 29 Août 2016
Ou le 6 septembre 2016:**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



**Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76**

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr